

CPTS : quel rôle ont-elles joué dans la gestion de la crise sanitaire ? (témoignages)

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), présentées par l'exécutif comme un des fers de lance de transformation du système de santé, peinent encore à décoller pour de bon. Pourtant, font valoir ses promoteurs, la crise sanitaire, loin de les remettre en question, montre leur utilité. À Toulouse, Maubeuge, Paris ou Nancy, AEF info a recueilli des témoignages de professionnels impliqués dans ces nouvelles structures de coopération, mettant en avant leur rôle à un moment où les professionnels de santé ont cherché du soutien. Tout en faisant part de leurs interrogations.

Organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, etc. : les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé), qui visent à décloisonner le système de soins en aidant les professionnels de santé à mieux se coordonner pour prendre en charge la population sur un territoire donné, constituent une des mesures phares du plan "Ma santé 2022". Cette priorité a été réaffirmée en juillet dernier dans le cadre du Ségur de la Santé, destiné à tirer les leçons de la crise du Covid-19.

Depuis, force est de constater que la machine s'est grippée sur fond d'élections professionnelles aux URPS, retardant l'aboutissement des négociations interprofessionnelles destinées à "booster" ces nouvelles formes de coopération. À l'échelle nationale, quelque 639 CPTS sont aujourd'hui actives ou en projet selon la fédération nationale des CPTS, tandis que 113 d'entre elles ont signé un accord conventionnel interprofessionnel, leur ouvrant un financement de l'assurance maladie. C'est encore loin de l'objectif fixé en septembre 2018 par Emmanuel Macron de 1 000 CPTS en fonctionnement en 2022...

Mais leurs promoteurs en restent convaincus : les CPTS constituent un levier décisif de transformation du système de santé, qui plus est à l'heure de la crise sanitaire. Pour Claude Leicher, président de la fédération, celle-ci montre l'intérêt d'un exercice coordonné des professions de santé. "Là où ces communautés territoriales sont en place", "l'organisation des centres Covid s'est faite plus vite au début de l'épidémie", assure-t-il. Et de rappeler que les CPTS réclament aujourd'hui - c'est un des enjeux des négociations - l'ajout d'une sixième mission à leur cahier des charges : un mandat de santé publique, pour valoriser leur travail pendant la crise sanitaire. Voici quelques illustrations de leur mobilisation pendant cette période, nourries des convictions, mais aussi des questionnements des professionnels impliqués.

Dans sa **CPTS de Sud-Valence dans la Drôme**, qui regroupe 200 praticiens répartis sur douze communes, "dix jours avant le premier confinement de mars 2020, nous avons déjà établi dans nos cabinets une gestion séparée des flux de patients afin de ne pas mélanger les positifs à la Covid avec les autres malades", raconte Claude Leicher. Et pour les patients fragiles, téléconsultations et renouvellement des ordonnances à distance étaient également déjà enclenchés.

Parce qu'elles disposent de mailing listes larges, ces communautés professionnelles ont pu relayer toutes les semaines, des données sur la propagation du coronavirus et l'évolution des connaissances scientifiques sur la Covid, et ce dès les premiers jours et alors que les informations fluctuaient énormément, fait-il également valoir. Y compris auprès des services d'aide à domicile. "L'ADMR a beaucoup sollicité notre CPTS pour savoir comment protéger les personnes âgées", se souvient l'ancien président du syndicat MG France.

Dans la Drôme, ce travail en réseau a aussi permis de venir en appui pour le dépistage, dès le printemps 2020, estime Claude Leicher. "Les laboratoires étaient débordés. Après des échanges rapides entre médecins, infirmiers et laboratoires, nous avons proposé un lieu éphémère pour réaliser des tests dans les locaux d'une commune. L'ARS et la préfecture ont donné leur accord et ce sont les infirmiers libéraux qui se sont chargés des prélèvements", raconte-t-il.

Pour la vaccination, rebelote. Les professionnels de santé du territoire se sont appuyés sur la cellule ville-hôpital de Valence pour structurer trois lignes de vaccination, dont deux prises en charge par les ressources humaines disponibles au sein de la CPTS Sud-Valence. Puis, peu à peu, des médecins de toute l'agglomération et des généralistes à la retraite sont venus prêter main forte. Depuis la mi-janvier, ce centre de vaccination de proximité "tourne" avec 85 médecins de ville et 80 infirmiers, qui se relaient, précise Claude Leicher.

Son homologue qui préside la **CPTS du Sud toulousain**, Nicolas Homehr, témoigne d'une mobilisation identique à l'échelle de son territoire à cheval sur 50 communes. De mars à juin 2020, les professionnels de santé ont travaillé avec mairies et EPCI pour créer quatre centres Covid dans deux gymnases et deux salles des fêtes - "des locaux suffisamment grands pour être bien ventilés".

"C'était un vrai petit hôpital local, avec des box" de consultation, un parcours fléché à l'intérieur pour le patient, un planning des médecins et infirmiers disponibles", explique le médecin. Ces centres ont fonctionné d'abord de 8h à 20h, puis ont ouvert en demi-journée avant de se mettre en sommeil quand la demande a été moins forte. En janvier 2021, ils ont été réactivés et transformés en "centres de vaccination Pfizer".

Les généralistes de la CPTS toulousaine ont même profité de ces temps de vaccination pour avancer sur d'autres sujets de santé publique liés au grand âge, raconte le médecin généraliste. Sa CPTS est centre expérimentateur pour un projet de l'OMS (Icope) dédié à la détection de la dépendance. Depuis février dernier, les médecins qui officient dans le centre de vaccination proposent ainsi aux plus de 75 ans de passer un test neuro-sensoriel, établi par le Pr Vellas, pendant le quart d'heure de récupération qui suit leur injection.

"Nous avons recruté, via les CCAS et l'intercommunalité, une trentaine de bénévoles pour faire passer ces tests Icope. Les patients âgés sont ravis de ce temps d'échange et ensuite, nous faisons le lien avec le médecin traitant si des fragilités sont repérées", explique Nicolas Homehr. Sa CPTS compte aussi relancer auprès des personnes en ALD la promotion du Sport-Santé. "Ce concept a toujours eu du

mal à prendre mais confinement et télétravail ont accéléré la prise de conscience sur les méfaits de la sédentarité", dit-il.

"En raison de notre ancrage, nous disposons de bons relais auprès des élus locaux et des praticiens, contrairement à l'agence régionale de santé. Ce qui nous permet d'être plus réactifs. En claquant des doigts ou en envoyant un message sur un groupe WhatsApp, on peut rassembler 20 médecins d'un coup quand l'ARS mettra six mois à en réunir cinq", ironise Nicolas Homehr.

La CPTS du Sud toulousain regroupe le cercle de praticiens proches des patients (médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes) mais aussi 25 professions para-médicales (orthophonistes, ergothérapeutes...). En Occitanie, un tiers du territoire est couvert par une CPTS.

À Maubeuge (Nord), la CPTS Val de Sambre est née juste avant le confinement de mars 2020. "On a commencé par ce slogan : un bon professionnel est un professionnel vivant !", explique Pierre-Marie Coquet, son président. Une formule choc pour alerter. "On a compris les risques quand un collègue médecin près de Cambrai a passé quatre semaines en réa. Nous avons fermé notre maison de santé et développé la téléconsultation assistée. Le maire m'a trouvé 5 000 masques pour protéger les infirmières à domicile. Une consultation Covid a ouvert à l'hôpital. Résultat, il n'y a pas eu de flambée de l'épidémie en ville et pas de décès chez les professionnels de santé", développe le médecin généraliste (syndiqué CSMF).

Un an après, la CPTS se mobilise pour vacciner une population souvent fragile et précaire. Ses trois vaccinodromes tournent à plein régime... du moins quand les livraisons de doses sont au rendez-vous. Dans celui de Maubeuge, des binômes médecins/infirmiers accueillent les patients dans 18 boxes et réalisent "130 vaccinations à l'heure". "On a fait venir un pharmacien, il a apprécié le confort de l'organisation", vante Pierre-Marie Coquet, qui voudrait ouvrir trois centres supplémentaires, pour se rapprocher de la population.

Déjà très active, la CPTS Val de Sambre est encore en gestation sur le plan juridique. "On n'en est qu'aux balbutiements : l'association définitive n'est pas encore créée, je suis président provisoire, la convention n'est pas signée", détaille le docteur Coquet. "Ce qui nous réunit, c'est la volonté de bosser ensemble pour les patients du territoire. Pour l'instant, notre priorité, c'est la vaccination !" La mobilisation des 130 professionnels de santé impliqués passe par des boucles WhatsApp. Ils seront bientôt 250, selon Pierre-Marie Coquet.

La crise du Covid valide-t-elle le modèle de la CPTS ? "L'exercice de la Sisa est plus intéressant parce qu'il est au plus près du patient", répond le docteur Coquet. Lui-même a créé une Sisa à partir d'une maison de santé pluriprofessionnelle. "Une vingtaine de médecins se sont associés. Cela a permis d'embaucher une coordinatrice, de faire des bilans à domicile, d'indemniser plus de cent professionnels de santé pour du travail en commun", décrit-il.

Dans ce contexte, la CPTS permet d'amplifier la mobilisation locale, pas de la susciter. "Cette nouvelle entité permet aux médecins qui ne veulent pas rejoindre la Sisa de bosser avec nous", résume Pierre-Marie Coquet. Sa crainte est que la Cnam

ne vienne tout compliquer en créant une "usine à gaz". "La caisse veut toujours nous faire remplir 150 000 papiers pour nous donner des financements", souffle-t-il. "Pourtant, je n'ai pas l'impression de gâcher l'argent public !"

Sur la **métropole nancéienne** (environ 260 000 habitants), la CPTS avait été mise en place courant 2019. "Si nous avons de nombreux adhérents début 2020 [plus de 400], beaucoup de libéraux n'avaient pas une idée nette de son utilité. Nous avons démontré à quoi nous pouvons servir, à travers la crise Covid", observe sa présidente Sylvie Rossignon.

L'idée a d'abord été de "proposer de l'aide", via la mise en place d'une plate-forme de distribution de matériel de protection (masques, solution hydro-alcoolique, etc.). "Plus de 300 professionnels – médecins, infirmiers, etc. – en ont bénéficié. Un partenariat a été développé avec le Lions Club, qui faisait le lien avec des entreprises mobilisées". La CPTS allait aussi "vérifier si les cabinets médicaux parvenaient à s'adapter aux consignes d'hygiène", et leur "a donné les moyens" de se lancer dans la téléconsultation, en lien avec le partenaire e-santé Pulsy.

En parallèle, la CPTS s'est mobilisée en développant le télé-suivi des patients touchés par la Covid à domicile, en travaillant à l'échelle de son GHT sur la coordination des sorties d'hospitalisation, ou encore en promouvant l'éducation thérapeutique (autour des gestes barrières).

"Nous avons encouragé la participation des professionnels libéraux aux bus de dépistage du CHRU", ajoute cette médecin généraliste. Puis en janvier 2021, "avec l'appui de la métropole, la CPTS a organisé la filière de vaccination libérale", et "a soutenu la mise en place de six centres de proximité gérés par des libéraux" (en complément des hôpitaux et cliniques), ces centres permettant "d'aller vers les populations fragiles".

Le mode d'organisation a depuis évolué, avec l'ouverture des vaccinodromes. "Les libéraux de la CPTS ont été remerciés, par décision préfectorale, pour passer la gestion du centre Prouvé aux sapeurs-pompiers", regrette Sylvie Rossignon. "Le risque est bien de déshabiller Pierre pour habiller Paul, puisque les doses de vaccins ne sont pas nombreuses". La CPTS de la métropole a ainsi soutenu les personnels des centres impactés, lorsqu'ils ont manifesté le 8 avril dernier (cf. photo).

Après un an de crise sanitaire, Sylvie Rossignon retient toutefois que "la CPTS a créé du dynamisme sur le territoire" ; "nous avons été force de propositions pour organiser le territoire et faire converger les énergies".

Une des quatre CPTS du XIII^e arrondissement de Paris avait eu les honneurs d'une visite ministérielle début janvier 20. Agnès Buzyn, ministre de la santé, avait ainsi fait le déplacement pour s'enquérir des attentes des professionnels de santé alors que le "cahier des charges" CPTS devait être discuté avec les syndicats professionnels de santé peu après.

Deux ans plus tard, alors que la tornade Covid a particulièrement touché les grandes métropoles urbaines, la CPTS du XIII^e arrondissement a grandi, multipliant par trois le nombre de ses adhérents. Hector Falcoff, qui l'a présidée jusqu'en

décembre 2020, indique qu'avec la CPTS du XIV^e arrondissement, elle couvre près de 330 000 personnes, apportant dès le début de la crise une aide précieuse aux professionnels de santé.

"Dans une crise qui bouleverse toutes les routines, chaque routine donnait lieu à une nouvelle procédure", se souvient-il. Il cite l'exemple de la fermeture des cabinets dentaires et la procédure "assez complexe" à respecter, mise en place à l'initiative de l'ordre des chirurgiens-dentistes, pour qu'un patient puisse consulter en cas de rage de dents. "C'était difficile pour chaque professionnel de tenir cela à jour dans son agenda, dans son annuaire, dans ses pense-bêtes". Pour y voir clair, "la CPTS a été un point de ralliement pour tous les professionnels", assure-t-il.

Elle les a aussi beaucoup aidés "en récupérant et en distribuant des équipements de protection individuels, en facilitant la création de groupes de coopération intraprofessionnels". Le plus exemplaire à ses yeux a été celui des infirmières libérales "qui avaient besoin d'organiser des tournées Covid et non-Covid dissociées pour limiter le risque de contagion". Les infirmières ont ainsi créé un groupe d'échanges, "très actif" avec l'outil Idomede.

"Des gens qui ne lèvent jamais le nez du guidon, sauf quand ils rentrent dans le mur, nous ont découverts à cette occasion", observe-t-il. "Ils ont découvert qu'on pouvait les aider en distribuant des masques, un peu de surblouses. Ils ont apprécié qu'on leur envoie des newsletters faisant la synthèse des centaines de recommandations, de fiches ministérielles - qui s'appelaient assez curieusement 'fiches de doctrine' - qu'ils n'avaient pas le temps d'analyser". La CPTS a aussi mis sur pied une quinzaine de webinaires sur des thèmes médicaux, une formule qu'elle compte garder car elle est "utile pour des professionnels dont les emplois du temps sont très tendus". De même, elle a réalisé un film "pour expliquer comment s'habiller avant d'entrer chez un patient Covid+ en visite".

La CPTS du XIII^e à Paris a également "mis en place, à la demande du Centre 15, une plateforme pour toute la rive gauche de la Seine où tous les professionnels de la ville et du médico-social et du social pouvaient appeler pour à peu près n'importe quel problème de parcours de santé". "C'est ce que l'on va essayer de remettre en route pour le service d'accès aux soins"